

Ce furent là des moments particulièrement difficiles et éprouvants pour les membres de la mission du Canada à Saigon. Je crois nécessaire de dire qu'ils ont accomplis leurs tâches d'une façon exceptionnelle, dans des circonstances exceptionnellement difficiles. Les agents du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration se sont acquittés de leurs fonctions avec un sens du devoir exemplaire, dans des conditions qui ne faisaient qu'empirer, jusqu'à ce qu'il devienne clair que leur présence n'était plus justifiée. Après le départ de ceux-ci de Saigon, les agents du ministère des Affaires extérieures ont continué, du mieux qu'ils pouvaient, de s'acquitter de leurs responsabilités dans une situation qui se détériorait sans cesse. Ils ont travaillé sous la direction compétente et dévouée de notre Chargé d'Affaires, M. Ernest Hébert, qui devrait emporter notre admiration pour la façon dont il a assumé les devoirs de sa charge dans les jours précédant l'évacuation et au cours de celle-ci. Je regrette qu'on ait plutôt formulé à son endroit, dans certains milieux, des critiques sévères et émotives. Je crois de mon devoir d'affirmer que ces critiques ne sont pas justifiées et sont sans fondement. Je ne peux que féliciter les membres du service extérieur du Canada pour ce qu'ils ont fait dans les circonstances pénibles que je viens d'évoquer.

S/C